



## - Commission Régionale de l'Arbitrage -

### *Réunion Mailing du 04/05/2020*

### Procès Verbal n°10

**Présidence** : M. Philippe BOMBART

**Ont participé** : MM. Philippe BEHAGUE, Jean-Luc BOURLAND, Ruddy BUQUET, Bernard DESANTE, Jean-Pierre JANNOT, Jérôme MARTIN, Damien VASSE, Patrick DANZ

**N'ont pas participé** : Mme Clothilde BRASSART. MM. Nicolas AIMAR, Dany BLONDEL, Michel GENDRE, Quentin MERESSE, Mehdi MOKHTARI, Stéphane TOUSART

Au regard du contexte actuel, la CRA s'est positionnée concernant l'examen théorique des arbitres de ligue, les classements des arbitres de ligue, et les examens pratiques de ligue.

#### 1) Examen théorique des arbitres de ligue :

\*Report de la date de l'examen théorique d'arbitres de ligue au 7 ou 11 novembre 2020 sous réserve de disponibilité des installations et de l'évolution des conditions sanitaires.

\*Les conditions d'accès sont maintenues en rapport avec les modalités déterminées dans le règlement intérieur.

\*Comme évoqué avec les présidents de CDA lors d'une précédente réunion, des *dérogations spéciales pour cet examen théorique* au regard du contexte de la fin de saison précédente et des conditions sanitaires seront appliquées.

#### Catégorie Arbitre Régional :

- Avoir dirigé **en trio officiel au moins 5 matchs** de championnat Seniors masculin dans la plus haute division du District **et/ou de coupe comprenant a minima une équipe de ligue, durant les saisons 2018/2019 et 2019/2020, à la date de l'examen.**
- La **date de dépôt des candidatures** en respectant les différentes modalités évoquées dans le règlement intérieur est fixée au **11 octobre 2020.**

#### Catégorie Arbitre Assistant Régional :

- Avoir assisté l'arbitre central sur au moins 10 rencontres seniors de niveau régional masculin, **durant les saisons 2018/2019 et 2019/2020, à la date de l'examen.**

#### 2) Classement des arbitres de ligue :

\*Accord unanime sur le fait de ne **pas faire de montée ni de descente** dans toutes les catégories pour la saison 2019-2020 sauf cas particuliers en relation avec le règlement intérieur (Exemple : échecs aux tests physiques de début de saison, ...).

La CRA-DTRA procédera à un ajustement des effectifs pour les catégories CAP'FFF & Espoirs.

#### 3) Examens pratiques de ligue (Saison 2019-2020) :

\*Prolongement des examens pratiques Candidats Arbitres de Ligue en début de saison prochaine (Objectif : terminer le 4 octobre 2020)

\*La CRA-DTRA informe les différentes CDA que les **10 premiers candidats** Arbitres de Ligue seront retenus à l'issue de l'examen pratique de la saison 2019-2020.

**Divers**

✕ Le présent PV est validé par mailing le 06 Mai 2020.

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).**

**Le Secrétaire de la C.R.A,  
Jérôme MARTIN**

**Le Président de la C.R.A,  
Philippe BOMBART**